



MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU COMITÉ SUR LE RÉSEAU DE REFUGES ET DE MAISONS DE TRANSITION QUI DESSERVENT LES FEMMES ET LEURS ENFANTS AFFECTÉS PAR LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES ET LA VIOLENCE PAR UN PARTENAIRE INTIME

La VLMFSS a été mise sur pied pour donner aux femmes racialisées¹ l'accès à des maisons de transition et à d'autres services et programmes. Depuis sa création en 1991, la VLMFSS a desservi près de 50 000 femmes et enfants racialisés affectés par la violence par un partenaire intime ou la violence familiale². Nous offrons des services adaptés à la culture dans plus de 24 langues. Nous travaillons parallèlement à différents services en matière de logement, dont des maisons de transition, des maisons de seconde étape, des logements abordables et le programme Priority placement de l'organisme BC housing pour aider les femmes et les enfants à échapper à la violence familiale et à trouver une vie paisible. Mais aider les survivants de différentes formes de violence à trouver la sécurité comporte de certaines difficultés.

Notre mandat nous permet d'intervenir auprès des femmes du Grand Vancouver pour les aider à découvrir la voie vers la sécurité et le respect : fuir une relation violente et avoir accès à une maison de transition pour ultimement trouver un logement sécuritaire et abordable. Notre organisme offre de l'information et des ressources non seulement en anglais, mais également dans d'autres langues pour que les femmes puissent envisager les différentes possibilités qui s'offrent à elles au moment de mettre fin à une relation abusive. De grands progrès ont été accomplis sur le plan de la sensibilisation auprès de différentes communautés ethniques. Mais malgré tous nos efforts pour aider les femmes à fuir une relation malsaine et à avoir accès à une maison de transition, nous nous heurtons à différentes difficultés, comme les longues listes d'attente. Au départ, les femmes célibataires peuvent rester pendant 15 jours, puis le séjour peut se prolonger en fonction de leur participation au programme. En moyenne, la période d'attente varie de six mois à un an. Une fois qu'elle a obtenu une place dans une maison de transition, la femme dispose de 30 jours pour prendre certaines décisions complexes, comme porter plainte à la police, présenter une demande d'aide au revenu, s'y retrouver dans le système juridique et le programme de BC housing, entre autres. Les femmes qui ont la chance d'obtenir une place dans une maison de seconde étape disposent d'une année pour mettre de l'ordre dans leur vie et apprendre à se débrouiller. Sinon, elles doivent trouver un logement sur le marché, où le coût du loyer est si exorbitant qu'elles ne peuvent pas se le permettre. Il ne leur reste alors plus beaucoup de choix : se résigner à vivre dans un logement inadéquat, utiliser toutes leurs ressources pour payer le loyer, quitte à se priver de nourriture, ou retourner vivre avec leur conjoint violent. Les mères de famille ont tendance à choisir la

dernière option. Pendant cette période, les femmes s'inscrivent auprès de l'organisme BC housing, mais la liste d'attente est longue, environ cinq ans sinon plus, même lorsqu'elles sont admissibles au programme Priority placement³. BC housing offre du financement pour l'aide au logement, qui représente un maximum de 450 \$ par mois offert à environ 20 femmes jusqu'à concurrence de 12 mois. Cette période ne peut être prolongée qu'exceptionnellement⁴.

Ce financement est extrêmement utile dans le soutien aux femmes qui risquent de devenir sans-abris parce qu'elles n'ont pas les moyens de payer le loyer. Par ailleurs, les femmes handicapées ou ayant des problèmes de santé ont de la difficulté à se trouver un emploi bien rémunéré grâce auquel acquérir une autonomie financière au bout de deux ans. Les femmes victimes de violence conjugale mettent des années à guérir des blessures physiques et émotionnelles et à reprendre une vie normale. En effet, les recherches indiquent que le traumatisme découlant de la violence faite par un partenaire intime ou la violence familiale se manifeste par étapes au fil du temps. Dans les trois derniers mois, nous avons aidé 136 femmes à accéder à une forme ou à une autre d'hébergement, qu'il s'agisse d'une maison de transition ou d'un logement abordable, mais les résultats sont décevants⁵.

Certains chiffres de la BC Non-Profit Housing Association et M. Thompson Consulting (2017, voir le tableau 3)⁶ montrent que 81 de ces femmes n'ont pas pu obtenir de place dans une maison de transition et que 250 ont été refusées dans les centres d'hébergement. Selon les tableaux 34 et 35 : l'itinérance s'élève à 59 % (2 138) à Vancouver et à 17 % (602) à Surrey. Deux mille cinq cent soixante-treize personnes ont trouvé de l'hébergement, contrairement à 1 032 autres.

Voici dans quelle proportion l'itinérance a augmenté entre 2014 et 2017 : Delta/White Rock (142 %), Langley (124 %), Richmond (84 %), Tri Cities (113 %), Surrey (49 %), New Westminster (25 %), Burnaby (19 %) et Vancouver (19 %). L'itinérance chez les aînés s'élève à 49 % à Vancouver et à 23 % à Surrey (tableau 38)⁷.

Comme l'indique cette étude, les logements abordables sont de plus en plus rares. Ce manque est flagrant chez les femmes qui doivent surmonter de multiples obstacles et chez celles aux prises avec la violence conjugale; leurs choix sont limités.

Voilà pourquoi il faut des ressources systémiques pour aider les femmes à partir lorsque leur sécurité est menacée. Pour ce faire, il faut un continuum de services, surtout de l'hébergement, qu'il s'agisse de maisons de transition ou de logements abordables permanents. Ainsi, les femmes et les enfants qui fuient la violence peuvent assurer leur sécurité. Songeons à la conversion d'écoles qui doivent fermer faute d'inscriptions en des logements abordables ou à la location d'une maison dont la femme deviendrait propriétaire après avoir payé un loyer pendant 20 ou 25 ans.

¹ Les femmes racialisées sont celles qui vivent le processus de racialisation. Fanon (1963, 1987) a établi des liens entre la structure du colonialisme et certains aspects de la psychologie. Il affirme que ce processus a une incidence sur le corps et sur la psyché, c.-à-d. qu'il y a un lien entre la violence et certains troubles psychologiques.

Selon Banton (1977) et Anthias et Yuval-Davis (1992), la racialisation est un processus découlant du concept de la « race », qu'utilisaient les Français et les Britanniques au début du XVI^e siècle pour désigner la filiation ou la descendance. Par exemple, Gaulois pour désigner les Français autochtones et Saxon pour désigner les Britanniques autochtones. La croyance selon laquelle les humains appartiennent à une race est une invention des Anglo-Saxons protestants, qui l'ont répandue dans les pays conquis ou dans les pays où ils exerçaient un contrôle.

² La violence familiale comprend la violence et les mauvais traitements infligés par la fratrie et les membres de la famille élargie, comme la belle-famille, les oncles, les cousins, etc.

DeKeseredy, W. S., et Schwarts, S. D. (1998). *Women abuse on campus; Results from the Canadian National Survey*. Thousand Oaks, CA: Sage publications Inc.

³ Rapports narratifs semestriels de la VLMFSS présentés au ministère de la Sécurité publique et au solliciteur général de la Colombie-Britannique. (2016, 2017).

⁴ <https://www.bchousing.org/housing-assistance/homelessness-services/homeless-prevention-program> [EN ANGLAIS SEULEMENT].

B.C. Non-Profit Housing Association et M. Thomson Consulting. (2017). *2017 Homeless Count in Metro Vancouver*. Produit pour la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance de l'entité communautaire du Grand Vancouver. Burnaby, C.-B. : Metro Vancouver.

⁵ *Ibid.*

⁶ *Homeless Count in Metro Vancouver*. 2017. Produit pour la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance de l'entité communautaire du Grand Vancouver. Burnaby, C.-B.: Metro Vancouver.

⁷ *Ibid.*